

# SAINT-MELANY

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du mardi 23 Mars 2021

- **Le prochain conseil municipal se tiendra:**

Le mardi 06 Avril 2021 à 17h

Sont présents: Lorraine Chénot, Barbara De Schepper, Paul Arnaud, Vincent Guillo, Lucy Renault, Arlette Obry, Loïs Coltel, Roger Lombardot, Fanny Waldschmidt.

Conseillers ayant donné leur procuration: Damien Petit à Barbara De Schepper et Didier Piolat à Lorraine Chénot.

Secrétaire de séance : Vincent Guillo

- **Comptes administratifs de la commune de Saint-Mélany pour l'année 2020. (clôture des comptes de gestion de l'année écoulée )**

Suite à la présentation détaillée des trois comptes administratifs de 2020 lors du précédent conseil, ces comptes sont transmis par écrit aux conseillers et sont soumis au vote:

Compte 2020 du budget de Miaille:

**Vote : Approbation: 9 voix pour, Mme Chénot ne participe pas au vote.**

Compte 2020 du budget de l'eau :

**Vote : Approbation: 9 voix pour, Mme Chénot ne participe pas au vote.**

Compte 2020 général de la commune :

**Vote : Approbation: 9 voix pour, Mme Chénot ne participe pas au vote.**

Conformité du compte de gestion et du compte administratif pour le budget principal de la commune

**Vote : Approbation: 11 voix pour.**

Conformité du compte de gestion et du compte administratif du budget de l'eau :

**Vote : Approbation: 11 voix pour.**

Conformité du compte de gestion et du compte administratif du budget de Miaille :

**Vote : Approbation: 11 voix pour.**

- **Affectation des résultats de l'année 2020 sur l'année 2021.**

Présentation par Lorraine Chénot des propositions de reports d'affectation des résultats des trois comptes administratifs.

Sur l'affectation des résultats:

**Vote : Approbation: 11 voix pour.**

- **Détermination des Taux d'imposition**

Présentation des taux à déterminer :

Taux des taxes foncières des propriétés bâties : pas de changement proposé.

Taux des taxes foncières des propriétés non bâties : pas de changement proposé.

**Vote : Approbation: 11 voix pour.**

- **Budgets prévisionnels de Saint-Mélany pour l'année 2021.**

Suite à la présentation détaillée des trois budgets pour l'année 2021 lors du précédent conseil, les budgets sont transmis par écrit aux conseillers et sont soumis au vote:

Comptes 2021 du budget principal de la commune :

**Vote : Approbation: 11 voix pour**

Comptes 2021 du budget de Miaille:

**Vote : Approbation: 11 voix pour**

Comptes 2021 du budget de l'eau :

**Vote : Approbation: 11 voix pour**

*Une présentation schématique de synthèse de ces comptes accompagnée de commentaires sera transmise aux habitants et jointe au compte rendu du prochain conseil.*

*Tous ces comptes et budgets sont aussi consultables en mairie.*

• **Projet Miaille, MAM, Coworking et cabinet paramédical partagé.**

Réunion d'information auprès des professionnels paramédicaux et coworkers potentiels sur les lieux pour présenter le projet et évaluer leurs attentes et besoins

Réunion le 7 avril avec les futures assistantes maternelles pour échanger sur les modes de fonctionnement statutaires de leur activité et les relations avec la commune .

Information aux autres communes de la vallée.

**Vote : Approbation: 11 voix pour**

• **Confortement et rénovation du soutènement de la terrasse du Bon Port.**

Approbation du montant des travaux, réfection du mur de soutènement en pierres et mise en place d'un nouveau garde corps bois aux normes, TTC 14 896,00 €, dont 7 000,00 € de subvention ( DETR )

**Vote : Approbation: 11 voix pour**

• **Beaume Drobie Solaire.**

Souscription de 200 € en participation à cette société SCIC-SA, centrale villageoise Beaume Drobie Solaire, qui promeut et réalise des installations solaires photovoltaïques dans la Com-Com.

**Vote : Approbation: 10 voix pour, 1 abstention**

• **Subventions aux associations**

Décisions Reportées au prochain conseil.

• **QUESTIONS DIVERSES**

• **Fond Unique Logement ( FUL) départemental.**

Accord pour cotisation cette année, 0,40€ par habitant.

• **Demande de modification du PLUi pour une grangette à rénover en bord de rivière**

Un projet de courrier à Pascal Waldschmidt ( vice président à l'urbanisme de la Com Com Beaume Drobie ) est lu au conseil pour envisager une démarche à moyen terme pour faire évoluer le PLUi pour prendre mieux en compte la protection et la sauvegarde des abords de rivières dans les zones N.

• **Opération de nettoyage des dépôts sauvages de déchets, encombrants et épaves de véhicules sur les terrains publics et privés de la commune.**

Un groupe de travail est constitué pour s'occuper de ce dossier.

• Faire un état des lieux et un inventaire des zones et épaves à traiter.

• Informer sur leurs obligations les citoyens de la commune et les encourager à traiter et évacuer ces déchets dégradés qui polluent l'environnement, notre bien commun.

• Prendre contact avec les services de l'environnement de l'état , DDT et préfecture pour mettre

en place les axes d'action dans des cadres juridiques solides et conformes aux réglementations.

- Prendre contact avec le PNRMA pour obtenir son soutien et sa compétence pour ces actions.

- **Déchets verts**

Voir possibilité de mettre en place une aire de dépôt de déchets verts sur la commune avec une zone de compost.